

Module n°3 : Module 3 - L'avancement

Contexte

DISPOSITIF EN 6 MODULES

L'objectif de cette action de formation est de sensibiliser ou de renforcer les connaissances des professionnels sur l'environnement statutaire de la fonction publique hospitalière.

Objectifs

- Se familiariser avec le déroulement de la carrière en secteur public
- Identifier les modalités d'avancement et de classement

Programme

Déroulement de la carrière du fonctionnaire • Situation du fonctionnaire (Stagiaire- Titulaire- Catégorie hiérarchique) • Carrière et dossier individuel (Evaluation/Notation- Positions statutaires) • Les Commissions Administratives Paritaires (Modalité de fonctionnements) ■ CAP d'avancement ■ Conseil de discipline

L'avancement d'échelon • Dispositions générales • Notation et avancement • Temps pris en compte • Les agents promouvables • Les modalités d'avancement • Elaboration d'un tableau d'avancement d'échelon • Les recours

L'avancement de grade • Introduction • Dispositions générales • Dispositions statutaires : quotas/ratios • Modalités d'avancement de grade • La promotion interne

Modalités de classement dans un grade • Modalités de classement à l'occasion d'un avancement de grade • Modalités de classement à l'occasion d'un changement de corps

Public

Métiers administratif t de secrétariat médical (Resp. du personnel ou RH, Chargé de formation continu et RH, comptable, secrétaire médicale, agent administration)

Exercice

2019

Code de formation

A150

Nature

AFC

Organisé par
OBEA

Durée
7 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences